

Devenez acteur de votre ville !

Redonner aux habitants le goût du débat et de l'engagement pour leur ville : cette promesse municipale devient réalité. Un Conseil de participation citoyenne de 35 membres volontaires va voir le jour. Soyez candidat !

Renouveler les pratiques politiques : c'est l'ambition portée par la municipalité de Villeparisis. Cela passe par l'impulsion d'un **véritable dialogue entre les habitants, les élus, les services municipaux**, et tout au long du mandat. Il s'agit de redonner aux citoyens le goût de l'engagement, du débat, dans une volonté d'**améliorer la vie quotidienne**.

Un **Conseil de Participation Citoyenne** va être créé. Il fonctionnera en miroir du Conseil municipal. Il sera composé de **35 habitants volontaires** et bénévoles de plus de 16 ans, tirés au sort par huissier parmi les candidats. Ils seront les ambassadeurs de la démocratie locale villeparisienne auprès de toute la population. Le souhait est que ce Conseil soit **le plus représentatif possible** en termes de parité, de diversité des profils et des quartiers habités. Nul besoin d'être expert dans son domaine, seule compte l'envie d'être constructif, d'enrichir le débat public. Ce Conseil, aide au pilotage, permettra par exemple à des habitants d'entrer dans les Commissions municipales, et de **dialoguer avec les élus et les services de la mairie**.

Pour déclarer sa candidature, c'est simple : il suffit **avant le dimanche 28 février** de remplir le formulaire en ligne ou de l'imprimer et le déposer dans des urnes dédiées à disposition dans les équipements municipaux. On trouve notamment ces urnes au Guichet unique de la mairie, à l'entrée de la Médiathèque Elsa Triolet, de la Maison Pour Tous Jacques Marguin, de l'Espace Municipal des Jeunes ou encore au Centre Communal d'Action Sociale. Le tirage au sort se fera en mars, pour un début d'activité à la fin du printemps.

> Retrouvez toutes les informations sur villeparisis.fr